



Health
Canada

Santé
Canada

Health Products
and Food Branch

Direction générale des produits
de santé et des aliments

Bureau d'innocuité des produits chimiques
251 promenade Sir Frederick Banting
Repère Postal: 2201C
Ottawa, Ontario K1A 0K9

Le 13 juillet 2017

Notre dossier : IS05120223

Yvon Carrier
Aerochem Inc.
ycarrier@aerochem.ca

Monsieur Carrier,

Object: RGC-7

La présente est en réponse à votre lettre du 25 mai 2017 dans laquelle vous avez soumis une formulation révisée du produit mentionné ci-dessus et vous demandiez l'autorisation d'utiliser le produit comme dissolvant d'adhésif dans les établissements alimentaires.

Selon les informations que nous possédons présentement, nous ne voyons aucune objection à l'utilisation de ce produit dans les établissements alimentaires pourvu que:

- a) le produit soit utilisé seulement sur des surfaces où il n'y a pas de contact avec les aliments;
- b) il soit utilisé seulement au niveau minimum requis pour obtenir l'effet technique désiré; et
- c) son utilisation se fasse dans un endroit bien aéré dans l'usine où il n'y aura pas d'accumulation de vapeur du solvant.

Concernant l'étiquette du produit, nous l'avons trouvée satisfaisante pour son utilisation dans les établissements alimentaires.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Elena Emelianova, Ph.D.
Évaluatrice Scientifique
Section des matériaux d'emballage
alimentaire et additifs indirects
Division de l'évaluation du danger
des produits chimiques pour la santé